

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 139 (2018)  
**Heft:** 10

**Artikel:** Test pratique du concept d'exploitation : expériences faites au cours de la première année  
**Autor:** Lerch, Robert  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1068221>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Réserver un/une conférencier/ère ou la cuve de lavage manuel:**  
Veuillez s.v.p. contacter le conseiller SSA de votre région ou l'équipe de base à Liebefeld (0800 274 274).

**Conseiller régional du SSA pour la Suisse romande**  
Pierre-Alain Kurth, pierre-alain.kurth@apiservice.ch, tél. 079 279 16 39  
Lieu de retrait de la cuve de lavage manuel : Gland

**Equipe de base**  
Marianne Tschuy, Jürg Glanzmann, Robert Lerch et Anja Ebener sont joignables du lundi au vendredi de 8 h à 16 h 30 via la hotline 0800 274 274 ou à info@apiservice.ch.

**Réservation Apimobile/cuve de lavage manuel**  
A réserver à temps auprès de Jürg Glanzmann du SSA :  
Tél. 058 463 82 20, juerg.glanzmann@apiservice.ch  
Lieu de retrait de la cuve de lavage manuel : Bern-Liebefeld

## **Test pratique du concept d'exploitation : expériences faites au cours de la première année**

**Robert Lerch, apiservice/Service sanitaire apicole (SSA),  
robert.lerch@apiservice.ch**

Une centaine d'apicultrices et apiculteurs de toute la Suisse ont achevé la première année de test avec plus d'un millier de colonies. Ils ont testé leur concept d'exploitation personnel basé sur les aide-mémoire et le concept varroa du SSA durant 12 mois et nous ont communiqué leurs expériences.

### **Ce qu'ils/elles en disent**

Les participants au test du concept d'exploitation se sont réunis en six endroits pour échanger leurs expériences. Ci-dessous quelques-unes des déclarations recueillies.

#### **Comment mon concept d'exploitation se développe-t-il ?**

*Le concept d'exploitation m'a permis de mettre de l'ordre dans mes activités apicoles. Pour moi, c'est un fil rouge que je peux suivre. Je suis ainsi plus libre et peux mieux réagir aux événements inattendus. La lutte contre le varroa est totalement intégrée dans mon concept d'exploitation. Je ne sauterai plus sur des tendances à la mode. De cette façon, je peux m'améliorer à long terme et tirer des leçons de mes expériences. Je peux intégrer de nouveaux aide-mémoire tels que la méthode de l'arrêt de ponte dans mon concept d'exploitation. En comptant quatre fois et de manière ciblée la chute naturelle du varroa, je détecte à temps les colonies fortement infestées et suis en mesure de les traiter correctement. Je sélectionnerai surtout plus systématiquement les colonies à l'avenir. Grâce à la sélection constante des jeunes colonies et des colonies de production, l'état de santé de toutes les colonies du rucher s'améliore.*

- ⇒ Le concept d'exploitation personnel reflète les activités apicoles. On retrouve les expériences propres faites sur le terrain dans les aide-mémoire concis et faciles à comprendre.

### Jeunes colonies

*J'utilise régulièrement les aide-mémoire du SSA relatifs à la formation de jeunes colonies. Ils me donnent de l'assurance et me servent de liste de contrôle pour ne rien oublier.*

*Au début, je ne disposais pas du matériel nécessaire. Il a d'abord fallu que je l'acquière. Dans certains ruchers, les colonies de production n'étaient pas prêtes à créer des nucléi précoces. Des nucléi formés trop tardivement n'ont pas prospéré. Il vaut la peine de commencer tôt avec la formation de jeunes colonies. Etant donné que ces dernières se sont bien développées, j'ai pu en vendre quelques-unes.*

- ⇒ Celles et ceux qui ont commencé tôt avec la formation de jeunes colonies ont eu l'embarras du choix pour la sélection. Tous les participants n'ont pas formé 50 % de jeunes colonies par rapport au nombre de colonies de production.

### Comment puis-je maintenir le nombre optimal de colonies de production ?

*Le fait de fixer un nombre maximal de colonies de production m'aide à mieux utiliser mon temps. Il importe que, ce faisant, ma famille ne soit pas laissée pour compte et qu'il me reste aussi du temps pour d'autres activités. Avec moins de 5 colonies, la sélection est difficile. Le concept d'exploitation personnel m'a fourni le cadre pour effectuer le travail à temps. Des reines marquées rendent beaucoup plus facile le travail sur les colonies.*

Les aide-mémoire devraient être plus faciles à trouver sur [www.bienen.ch](http://www.bienen.ch).

- ⇒ Grâce au concept d'exploitation personnel, les activités sont planifiées tout au long de l'année. Ainsi, rien d'important n'est omis. Il faut du courage et du temps pour évaluer ses colonies et réaliser ensuite les travaux nécessaires.

### Qu'est-ce que je conseille à mes collègues ?

*Celles et ceux qui pratiquent l'apiculture en se basant sur le concept d'exploitation laissent moins de place au hasard. Cela conduit à une observation plus intensive des abeilles, de la planche d'envol, des fonds de ruche et de tout l'environnement des abeilles.*

*Utilisez les aide-mémoire et mettez-les en pratique ! Au printemps, une ruche propre et vide est d'une grande valeur. Notez vos observations, sinon elles seront perdues.*

Si vous avez des questions, le SSA y répond volontiers.

- ⇒ Le concept est une aide précieuse même pour des apiculteurs expérimentés. Le SSA vous soutient et répond volontiers à toutes vos questions (téléphone 0800 274 274, [info@api-service.ch](mailto:info@api-service.ch)).

## Premiers résultats statistiques

Même si tout ne s'est pas déroulé de manière optimale au cours de la première année de test, nous (apiculteurs/apicultrices et SSA) avons acquis une expérience précieuse et appris de nouvelles choses. Cela nous enrichit et nous permet de toujours mieux comprendre et soigner nos abeilles.

Bien que les évaluations du test pratique du concept d'exploitation 2017 ne soient pas encore achevées, nous disposons des premiers résultats intermédiaires. Nous avons le plaisir de vous les présenter ci-dessous.

Grâce aux saisies séparées des pertes hivernales au sein des jeunes colonies et des colonies de production par les participants au test, ce pourcentage a pu être déterminé séparément. Sont considérées comme jeunes colonies toutes celles créées en 2017, indépendamment de leur date de création. Il apparaît que les pertes hivernales au sein des jeunes colonies sont nettement supérieures à celles des colonies de production.

Pour l'évaluation statistique, il a fallu tenir compte du fait que tous les apiculteurs n'ont malheureusement pas pu travailler exactement selon leur concept d'exploitation préalablement défini. Le SSA a défini avec précision quels écarts doivent être considérés comme faibles et lesquels comme problématiques. Sur la base de cette classification, les pertes hivernales ont pu être évaluées séparément en fonction du degré de conformité avec les recommandations du SSA. Il y a de très grandes différences entre les groupes. Plus les participants au test ont travaillé au plus près des recommandations du SSA en 2017, plus leurs pertes hivernales ont été faibles.

### *Pertes hivernales 2017/18 chez les participants au test du concept d'exploitation*

Recommandations du SSA observées	Pertes hivernales colonies de production [%]	Pertes hivernales jeunes colonies [%]	Pertes totales hivernales jeunes colonies et colonies de production [%]
Oui <sup>1)</sup>	-3.8	-9.6	-5.96
Presque <sup>2)</sup>	-8.1	-12.2	-9.56
Non <sup>3)</sup>	-16.3	-20.8	-17.9

III. Total des pertes hivernales 2017/18 chez les participants au test selon le degré d'observance des recommandations du SSA

<sup>1)</sup> Recommandations du SSA complètement observées

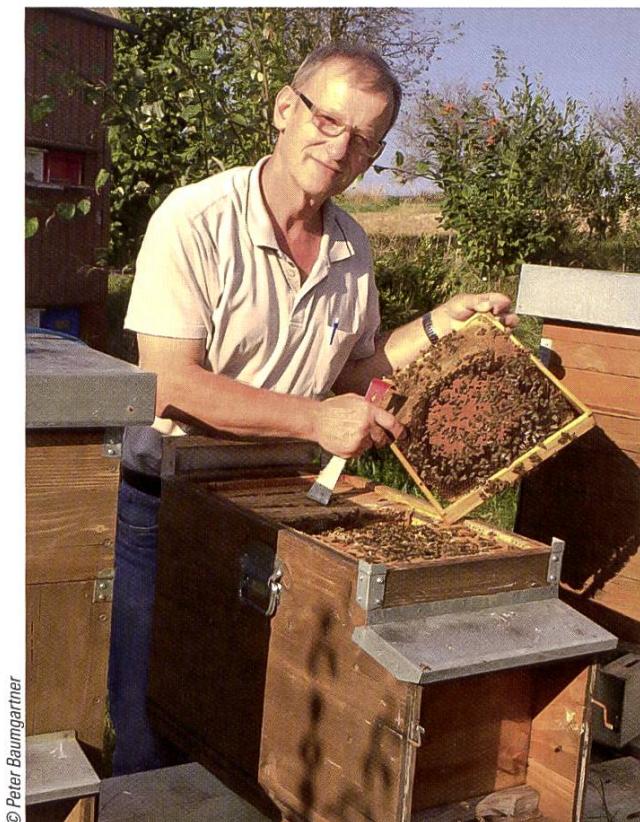
<sup>2)</sup> Légers écarts d'avec les recommandations du SSA (p. ex. contrôle de la chute naturelle de varroas morts non effectué à un moment prescrit par le SSA)

<sup>3)</sup> Ecarts problématiques d'avec les recommandations du SSA (principalement de grosses erreurs en ce qui concerne le traitement antivarroa)

## **Conclusion**

Celles et ceux qui ont observé strictement les recommandations du SSA ont perdu en moyenne 5,96 % de leurs colonies durant l'hiver 2017/18 (3.8 % de pertes chez les colonies de production et 9.6 % chez les jeunes colonies). En comparaison, les pertes hivernales 2017/18 recensées par apisuisse/CRA se sont situées en moyenne autour de 13.8 % (voir Revue suisse d'apiculture 09/2018, p. 23-34). Les apicultrices et apiculteurs ayant travaillé en observant strictement les recommandations du SSA ont donc enregistré moins de la moitié des pertes de colonies de l'apiculteur « moyen ». Les années de test 2018 et 2019 montreront si ces chiffres se confirment.

Chez les jeunes colonies, les pertes hivernales sont relativement élevées. Une recommandation de traitement précise doit encore être développée ici. Le CRA et le SSA espèrent acquérir les connaissances nécessaires découlant du test supplémentaire actuellement en cours dans les ruchettes à nucléi.



© Peter Baumgartner

*Peter Baumgartner, participant au test, en train d'examiner une colonie*



© apiservice

*Sarah Grossenbacher retirant le Nassenheider professional*

Depuis le début de 2018, le nombre de participants au test – près de 200 apicultrices et apiculteurs – a pratiquement doublé. Pour la plupart, travailler avec les abeilles est une activité enrichissante. Leur propre concept d'exploitation permet à chacun/e de planifier et d'exécuter le travail à temps. En l'appliquant strictement, non seulement les pertes hivernales diminuent, mais aussi le plaisir d'être avec ses abeilles et de pratiquer ce merveilleux passe-temps augmente.

Pour le test pratique 2018, le modèle du concept d'exploitation personnel a été amélioré et en grande partie standardisé. Il est disponible en ligne pour tous les apiculteurs et apicultrices.



© apiservice

*Répondre au questionnaire pour les participants au test*

Toutes les personnes qui souhaitent travailler selon le concept trouveront la présentation et les aide-mémoire y relatifs sur [www.apiservice.ch/aidememoire](http://www.apiservice.ch/aidememoire).

Le SSA se tient volontiers à votre disposition. Appelez-nous au 0800 274 274 ou adressez-nous un courriel ([info@apiservice.ch](mailto:info@apiservice.ch)).

# **Nous recherchons des apicultrices/apiculteurs pour le test pratique du concept d'exploitation en 2019**

Vous êtes apicultrice/apiculteur ayant suivi et réussi le cours de base ou jouissant d'une expérience de plusieurs années dans le domaine de l'apiculture.

Vous attachez de l'importance à avoir des abeilles saines et travaillez consciencieusement.

Vous pratiquez l'apiculture avec plaisir et aimez la nature.

Vous êtes ouvert/e à la nouveauté et prêt/e à transmettre vos expériences à autrui.

Vous êtes disposé/e à tester le concept d'exploitation en 2019 et à documenter constamment les résultats.

Alors annoncez-vous jusqu'au 31 octobre 2018 auprès de Robert Lerch, Service sanitaire apicole, par courriel : [robert.lerch@apiservice.ch](mailto:robert.lerch@apiservice.ch) ou par tél. au 058 463 82 28.

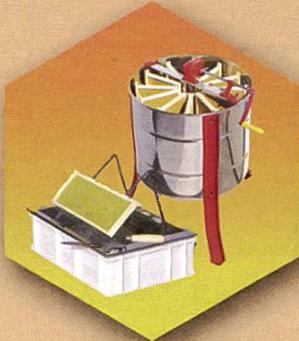
Nous indemnisons votre travail supplémentaire par un montant forfaitaire de Fr. 250.-.  
apiservice/Service sanitaire apicole  
Schwarzenburgstr. 161 - 3003 Berne - [www.apiservice.ch](http://www.apiservice.ch)



# ISNARD

## Alp'Abeille

[www.alpabeille.com](http://www.alpabeille.com)



**TOUT LE  
MATERIEL APICOLE**  
emballages, distributeur LEGA,  
protection ...

RUCHE  
HIRONDELLE  
-imputrescible  
-légère



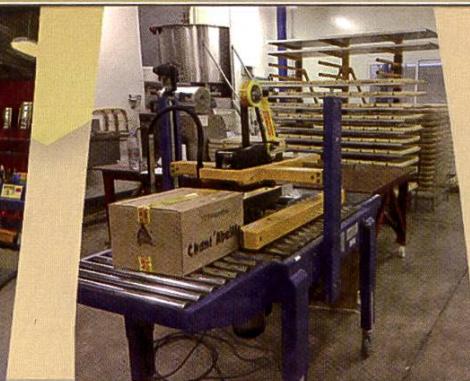
**CANDI CHANT'ABEILLE\***  
apprécié par plus de  
**100 000 ruches**  
(certification Ecocert pour le candi,  
nourrissement, cire et gaufrage)



\* (Made in Hte-Savoie)

### CIRE GAUFREE\*

de qualité provenant de nos apiculteurs  
Possibilité de faire votre cire à partir de 130Kg



**OUVERTURE : du mardi au vendredi 9h-12h et 14h-18h Le samedi 9h-12h**

Tél +33 450 26 66 20 - Email: [alpabeille@wanadoo.fr](mailto:alpabeille@wanadoo.fr)

15, Avenue des genévrier - ZI Vongy - 74200 Thonon-les-Bains